

REPUBLIQUE FRANÇAISE -
COMMUNE de
CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

Bulletin d'information

Juillet 2015 Numéro 47

Sommaire

Page 1

- > Le Mot du Maire
- > Repas des anciens

Page 2

- > Infos Mairie

Page 3

- > Etat civil
- > Agents communaux

Page 4 & 5

- > Le point sur l'aménagement du territoire

Page 6 & 7

- > EHPAD

Page 8

- > Des scouts à Champagne

Page 9

- > CSV

Page 10

- > Fête de l'École

Page 11

- > TAP
- > Remise des dictionnaires

Page 12

- > Calendrier des manifestations

Le Mot du Maire

Dans le champ politique, comme ailleurs, plus personne n'est responsable de rien. Comment peut-on parler de liberté sans penser à la responsabilité pourtant indissociable ?

Personnellement, je crois encore que :

- . La LIBERTE sans la responsabilité engendre la luxure et la sauvagerie
- . LEGALITE sans l'action conduit à la paresse et l'envie
- . La FRATERNITE sans le partage produit la vaine gloire et l'avarice.

Depuis que l'Etat démocratique fondé sur la souveraineté du peuple, a laissé progressivement la place à la Société démocratique fondée sur la souveraineté de l'individu bénéficiaire de multiples droits subjectifs, les individus « libérés » des anciennes institutions – l'Etat, l'Église, l'armée, la nation, la famille, les morales laïques et religieuses – ont peu à peu adapté leur régime politique à de nouveaux principes à usage multiple : l'égalitarisme, le libéralisme, le pluralisme.

Toutes les sociétés européennes se sont dès lors rapidement converties à ces nouvelles valeurs de la modernité (rajoutant au passage la libre circulation, la non-discrimination, les normes) créant des gouvernements, pourtant responsables devant leur parlement, sans autorité puisque ils n'exercent plus la souveraineté monétaire, budgétaire ni 80% de la souveraineté législative.

La Commission, la Cour de justice et la Banque Centrale, qui sont les organes moteurs de l'Union Européenne, constituent des autorités juridiquement et politiquement indépendantes et mettent simplement et pleinement en œuvre les traités négociés et ratifiés par les Etats.

Ce sont ces pouvoirs supranationaux qui détiennent l'autorité tout en n'étant responsables devant aucun peuple.

Aujourd'hui, nous devons subir la domination, quelquefois les fantaisies, de bureaucrates intouchables qui nous ont amputés de la première de nos libertés : celle de choisir notre destin.

Quand des élus, des parlementaires et des gouvernements libres, courageux, ayant un langage de vérité et des actes de responsabilité.

Sans doute quand il y aura des citoyens qui relèveront la tête et diront que :
ÇA SUFFIT !

Claude Juillet

Repas des anciens organisé par le CCAS le 3 octobre 2015

Infos Mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h - Jeudi : 8h30-12h

Accueil téléphonique à partir de 8h.

Téléphone : 04 79 87 61 40 - Fax : 04 79 87 55 27

Mail : champagne-val.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : champagne-valromey.fr

Fermeture du secrétariat de mairie : du lundi 3 août au vendredi 21 août 2015 inclus.

Pour toutes questions concernant la mairie pendant la période de fermeture, vous pouvez vous renseigner à l'Agence Postale Communale.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires : 8h30-12h30 du lundi au vendredi - 9h-12h le samedi

Téléphone : 04 79 81 28 26

Fermeture exceptionnelle du 23 au 25 juillet inclus.

PISCINE MUNICIPALE

Horaires :

Juillet : 14h30-19h30 - Août : 14h-19h

Tarifs : Enfants jusqu'à 6 ans : 1.20

Jeunes et Adultes : 2.50

Abonnements pour les résidents de la commune :

Enfants jusqu'à 6 ans : 18.00

Jeunes et Adultes : 35.00

Abonnements pour les non résidents :

Enfants jusqu'à 6 ans : 25.00

Jeunes et Adultes : 40.00

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Ramassage tous les lundis et jeudis à partir du 1er juillet jusqu'au 31 août à Champagne et Charron.

Rappel : si le lundi est un jour férié, la collecte a lieu le samedi précédent. Si le jeudi est jour férié, la collecte a lieu le samedi suivant.

DECHETTERIES

Culoz :

Lundi - Mercredi - Samedi : 9h-12h et 14h-19h

Mardi - Jeudi - Vendredi : 14h-19h

Virieu-le-Grand :

Lundi - Mercredi - Jeudi : 14h-19h

Mardi - Vendredi - Samedi : 9h -12h et 14h - 19h

Contact : SIVOM du BAS-BUGEY - Téléphone : 04 79 81 01 99

TRAVAUX

Démolition : l'immeuble place Brillat Savarin sera démolie à partir du 15 juillet, les travaux dureront environ 1 mois. La reconstruction du nouveau bâtiment s'effectuera à partir du mois d'octobre.

Travaux d'assainissement : des travaux d'assainissement sont prévus sur la route de Passin et la route du Col de Richemont, ils devraient débuter au mois de septembre.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Vivien Bolon, né le 9 février 2015, fils de Nicolas et Emilie Bolon, domiciliés 27 grande rue

Jade Menzi, née le 5 mai 2015, fille de Anthony Menzy et Pauline Maurin, domiciliés 82, Grande Rue

Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés

MARIAGES

Carlos Carpinteiro Catarino et Carmen Leitao, le 25 avril 2015

Thomas Bouchy et Yasmine Belaïd, le 13 juin 2015

Franck GOUD et Aurora RA, le 27 juin 2015

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes couples

DÉCÈS

Marie Chabert, le 15 janvier 2015

Salvador Martinez, le 11 avril 2015

Joël Mary, le 17 juin 2015

Marie-Thérèse Dor, le 29 juin 2015

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

AGENTS COMMUNAUX



Stéphane Thievenon,

adjoint technique territorial 2^{me} classe

a rejoint l'équipe du service technique le 2 février 2015.

Arthur Grappe sera votre surveillant de piscine cet été 2015. Natif de Ecole Valentin dans le Doubs,

Il est titulaire d'un Bac pro Électronique, il est passionné de natation, dessin et informatique.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que notre belle région lui plaira et lui apportera des rencontres enrichissantes.



La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé au fleurissement de la commune.

Un grand merci aux élèves de maternelle qui ont apporté leur contribution au fleurissement pendant les temps d'activités périscolaires.



Le point sur l'aménagement du territoire

L'organisation de notre territoire va connaître des changements significatifs dans un futur proche. Il s'agit du SCOT des Communes Nouvelles et de la Communauté de Communes.

I. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

. Qu'est-ce qu'un SCOT ?

Un SCOT est un document d'urbanisme qui vise à organiser un bassin de vie, de façon cohérente pour les 20 prochaines années. Tous les aspects de la vie quotidienne sont concernés (logement, emploi, industrie, déplacements, agriculture, forêt, soins, environnement, commerces, services, etc.). Instauré par la loi SRU du 13 décembre 2000, le SCOT a remplacé les Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain.

Les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux (carte communale, PLU) devront être en accord avec les objectifs définis dans le SCOT.

. Qu'est-ce que le Syndicat Mixte du SCOT Bugey ?

Le Syndicat Mixte du SCOT Bugey regroupe trois communautés de communes : Plateau de Hauteville (8 communes), Bugey Sud (41 communes) et Valromey (15 communes) soit plus de 38 000 habitants. Il a pour mission de élaborer un SCOT couvrant le territoire de ces 64 communes et s'appuie pour cette mission sur le cabinet E.A.U. - PROSCOT et sur un salarié chargé de mission.

Madame Mireille CHARMONT-MUNET, maire d'Artemare, en assure la présidence. Monsieur Claude Juillet fait partie des dix membres qui composent le bureau.

. Quel est l'état d'avancement du SCOT du Bugey ?

L'élaboration du SCOT du Bugey a été prescrite par le Syndicat Mixte du SCOT Bugey en février 2014 et durera jusqu'en 2017. Quatre années et quatre moments clés :

- 2014 : diagnostic territorial et état initial de l'environnement
- 2015 : Projet d'Aménagement et Développement Durables (PADD)
- 2016 : Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)
- 2017 : consultations et enquête publique avant approbation

2. La commune nouvelle

La commune de Champagne en Valromey (812 habitants) a engagé avec les 14 autres communes de la Communauté de Communes du Valromey, une réflexion pour la création de communes nouvelles. La notion de commune nouvelle est issue de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales et de la loi du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes.

. Qu'est-ce qu'une commune nouvelle ?

C'est une formule rénovée de regroupement de communes contiguës qui, depuis la loi du 16 mars 2015, bénéficie d'un statut plus souple et mieux adapté à la spécificité des communes fondatrices.

. Pourquoi la création d'une commune nouvelle ?

Les 15 communes de la Communauté de Communes du Valromey représentent une population d'un peu plus de 4 000 habitants pour une superficie de 167,50 Km², qui dit 15 communes, dit 15 maires, environ 45 adjoints aux maires et 160 élus.

Le regroupement de communes permettrait de rationaliser le fonctionnement de la commune, la baisse du nombre des élus à terme, la mutualisation des moyens humains, financiers et immobiliers.

Les communes se regroupant en 2015 et 2016 pourront continuer à bénéficier pendant trois ans du maintien des dotations de l'Etat.

. Les axes de réflexion

Actuellement deux axes de réflexion prédominent : soit la création d'une commune nouvelle unique regroupant les 15 communes de la Communauté de Communes du Valromey, soit la création de trois communes nouvelles dans le Valromey autour des 3 établissements scolaires existants (RPI)

Il sera nécessaire que la (ou les) commune(s) nouvelle(s) opte(nt) pour un rattachement à l'une des deux intercommunalités : plateau de Hauteville ou Bugey Sud. En effet, la Communauté de Communes du Valromey disparaîtra puisque sa taille ne sera plus compatible avec les nouveaux textes.

Cette réflexion, doit être menée en tenant compte du projet de loi «NOTRE» (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui prévoit le renforcement du rôle de l'intercommunalité au détriment des communes ou communes nouvelles qui la composeront.

Le conseil municipal de Champagne est favorable à la création d'une commune nouvelle regroupant 4 ou 5 communes autour du RPI de Champagne et d'un rattachement à la Communauté de Communes du Bugey Sud.

Voir l'article : www.courrierdesmaires.fr/48010/communes-nouvelles-mode-demploi



Un Schéma de Cohérence Territoriale pour l'avenir

Le SCOT du Bugey (Schéma de Cohérence Territoriale) doit permettre **d'organiser de manière cohérente le développement du territoire** pour les **20 prochaines années**.

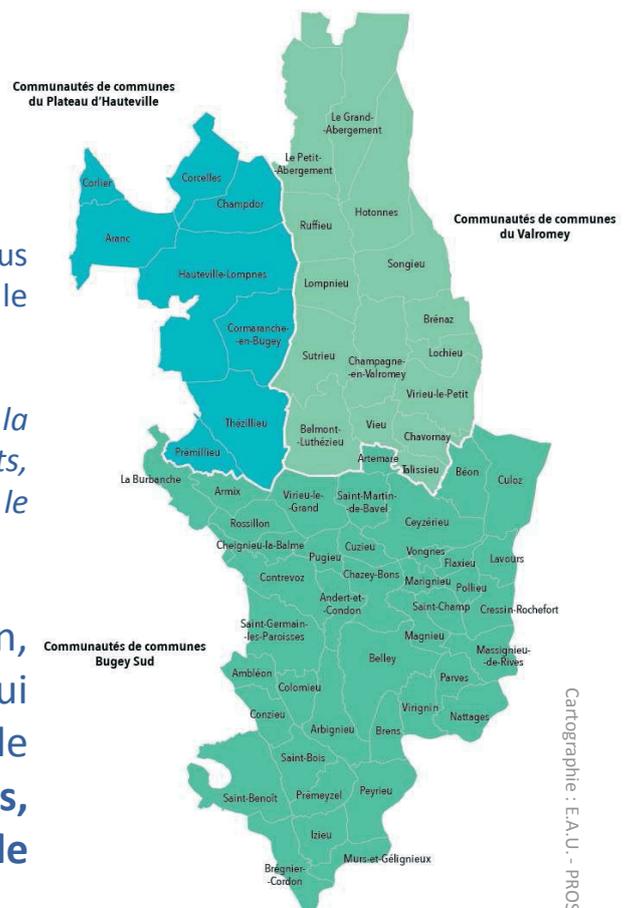
Son élaboration se poursuivra jusqu'au **printemps 2017**.

Le SCOT est un document partagé : élaboré par les élus des 64 communes, il se construit en concertation avec le public (habitants, associations, ...).

Ce document d'urbanisme intéresse tous les aspects de la vie quotidienne : le logement, l'emploi, les transports, l'industrie, l'agriculture, le paysage, l'environnement, le commerce, ...

Tout au long de la démarche d'élaboration, vous pouvez **consulter les documents** qui composeront le SCOT et, si vous le souhaitez, **donner votre avis (remarques, commentaires)** sur les **registres de concertation** prévus à cet effet.

Un document pour 64 communes



Cartographie : E.A.U. - PROSCOT

Lieu et horaires de consultation :

Accueil de la Communauté de communes du Valromey
3, Place Brillat-Savarin – Maison de Pays
01 260 CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

Du lundi au vendredi : 08H30-12H30 et 13h30-17h30

L'Ehpad de champagne en valromey

Fondation Costaz

Recensé parmi les six meilleures maisons de retraite du département de l'Ain au palmarès 2015 des maisons de retraite (1)

Quel chemin parcouru depuis 1858 !

En 1858, à sa mort Claude-Anthelme COSTAZ fait don à la commune du tiers de sa fortune pour la création et l'entretien d'une maison refuge pour 15 vieillards pauvres des deux sexes, âgés de plus de soixante ans, ayant eu une conduite régulière et n'étant jamais sortis du pays appartenant aux communes de Champagne, Hauteville et Virieu le Grand.

L'établissement ouvert en 1867 était alors un établissement public rattaché à la commune et dont la direction fut confiée aux religieuses Saint Joseph. Les pensionnaires participaient aux différents travaux (cuisine, ménage, entretien du jardin potager).

Aujourd'hui cet asile pour indigents est devenu un bel EHPAD (établissement pour personnes âgées dépendantes) établissement public autonome rattaché à l'Agence Régionale de la Santé pourvu de 136 lits répartis sur trois bâtiments entièrement neufs ou rénovés : le bâtiment Costaz, le bâtiment Colombier et le bâtiment la Xavière. Il comprend 2 unités protégées pour personnes dépendantes, 2 unités gérontologiques pour dépendance lourde, 1 unité valide pour dépendance modérée, 1 unité pour personnes âgées souffrant de troubles psychiatriques.

Il accueille toujours en priorité les personnes âgées du Valromey. Il est habilité à recevoir des personnes bénéficiant de l'aide sociale ou des APL.

Avec environ 110 salariés, c'est un employeur important du Valromey. Il offre du travail que ce soit à ses salariés ou à des intervenants extérieurs, dans des domaines très variés, le médical et le soin bien entendu (médecins, infirmiers, aides-soignants, agents de services hospitaliers, psychologues, orthophonistes, kinésithérapeutes, podicures...), l'hôtellerie (blanchisserie, ménage, restauration, maintenance des bâtiments et entretien des espaces verts, coiffure, esthétique...), l'administratif (comptabilité, ressources humaines, secrétariat...).

Cette évolution nous la devons en grande partie à la Commune de Champagne qui a toujours su accompagner au cours des années les initiatives des directeurs successifs en trouvant les financements pour effectuer les travaux d'extension et les modifications hôtelières nécessaires pour en faire un établissement moderne de qualité.

Nous n'en citerons que quelques étapes :

- 1958 à 1959 : réhabilitation et transformation de l'Hospice pour le classement en établissement public hospitalier accueillant 85 personnes,
- 1962 à 1965 : création de 30 lits supplémentaires par aménagement des combles
- 1980 : création de 42 lits supplémentaires par l'aménagement du nouveau bâtiment la Xavière,
- 1983 : création de 29 lits de section de cure médicale par extension d'une aile de l'établissement,
- De 2006 à 2009 : remise en conformité avec la réglementation liée à la transformation en EHPAD, réhabilitation et extension des bâtiments pour la création de chambres particulières (après les travaux 123 chambres particulières et 4 chambres doubles).

Ces travaux ont pu être réalisés avec le concours de la SEMCODA.

L'EHPAD FONDATION COSTAZ est un établissement public autonome dont le Président est le maire de la commune de Champagne-en-Valromey.

Il est administré par un Conseil d'Administration composé de 12 membres (5 désignés par la commune, 3 conseillers départementaux, 2 membres du Conseil de la Vie Sociale et 2 représentants du personnel dont le médecin coordonnateur).

(1) Palmarès des maisons de retraite de MDR : www.maison-retraite-selection.fr



L EHPAD Fondation Costaz offre une capacité de 131 lits et accueille au sein de trois bâtiments : Costaz, Colombier et la Xavière, des résidents d horizons divers mais majoritairement issus de la communauté de commune.

L EHPAD Fondation Costaz se doit de porter en qualité d établissement public de santé des valeurs fondamentales qui reposent sur la notion d humanisme : respect, dignité et liberté.

A partir de ces valeurs, l établissement au quotidien s organise au mieux, car n oublions pas, il fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les résidents, les personnels se croisent le jour la nuit et quelques soient les contraintes (climatiques ou autres), le service doit être assuré.

De nos jours, il ne s agit plus de soigner mais bien de prendre soin en pluridisciplinarité ce qui garantit la qualité d un ensemble d axes que tous les professionnels apposent aux résidents, en respectant tout ce qui constitue sa personne.

Ce fonctionnement aujourd hui, même si l effort doit être continu, est récompensé et reconnu par le nombre croissant de demande d admission au sein de la structure ; et les personnels ont accueilli avec plaisir les échos de la presse sur la qualité des prestations d'urgence. Il s agit d un encouragement à progresser et à continuer.

Mais au-delà de ces objectifs n oublions pas, bien que notre espérance de vie progresse, nous devons constamment anticiper pour préserver l'autonomie des personnes âgées et élaborer une stratégie face au défi du grand âge.

Mme F. Rolland, Cadre Supérieur
M. F.G Colonna, Directeur

Contact : EHPAD Fondation Costaz : 116, avenue des Frères Costaz - 01260 Champagne-en-Valromey
mdr-champagnevalromey.fr - mdr-costaz@wanadoo.fr - 04 79 87 61 41

Des scouts venus de toute la France campent à Champagne-en-Valromey

Cet été, du 8 au 29 juillet, les Eclaireurs Evangéliques de France (EEF) ont choisi Champagne-en-Valromey pour effectuer un de leurs camps d'été intergroupes annuels.

Durant trois semaines, 135 éclaireurs (12-17 ans) et 30 louveteaux (8-12 ans) encadrés par une cinquantaine de chefs se retrouveront sur les Rochers de Charron, en provenance de plusieurs régions de la France (Marseille, Lyon, Paris, Grenoble, Gap, Lunel, St. Paul 3 Châteaux, Auxerre, Colmar). « Nous sommes ravis de pouvoir camper à Champagne-en-Valromey cette année et permettre à nos jeunes de découvrir une nouvelle région au travers de ses habitants et de son histoire » indique Vincent Mathis, président des EEF. « Nous sommes très reconnaissants pour l'accueil chaleureux que nous avons dû recevoir pour nos préparations ainsi que pour le port gracieux des terrains mis à disposition par le village et des particuliers » ajoute David Shutes, directeur du camp.

Une aventure pour grandir et s'amuser

Les plus petits comme les plus grands s'installeront dans la forêt avec leur seule tente et biteront leurs espaces de confort pour toute la durée du camp (table, coin cuisine, douche, toilettes séparées...). « Ce camp est une opportunité pour nos jeunes de grandir en étant acteurs dans l'aventure que nous leur proposons de vivre » explique Gunter Hartel, directeur adjoint du camp. « Les jeunes développent la débrouillardise, la vie en équipe ou encore l'esprit de service à travers de multiples activités. Ils apprendront à connaître et à prendre soin de l'environnement naturel qui les entoure » ajoute-t-il.

Être et découvrir mieux qui l'on est

En concertation avec les jeunes, le thème du camp retenu pour cet été est « Qui es-tu ? ». Voici un petit extrait de leur projet pédagogique : « Pour construire sa vie et sa personnalité, il est indispensable d'avoir une compréhension et une vision claire de sa propre identité. Cela donne une stabilité dont les jeunes ont tant besoin et une base à construire dessus. Si le jeune comprend qui il est, il peut réfléchir pour savoir si cela correspond à la personne qu'il voudrait être, en vue de prendre les mesures nécessaires pour arriver à le devenir. Beaucoup ne réfléchissent pas forcément à ces questions sans y être poussés à un moment donné ».

Pendant une partie de leur camp les jeunes se donnent le défi de recueillir des fonds pour soutenir une œuvre humanitaire dans un pays dans le besoin. Pour cela il y a entre autres des animations prévues dans le village de Champagne-en-Valromey.

Les Eclaireurs Evangéliques de France (EEF) s'inscrivent dans la mouvance d'un scoutisme traditionnel, protestant évangélique, ouvert à tous quelles que soient les croyances de chacun. L'aventure scout proposée aux jeunes vise au développement de la personnalité et à l'apaisement. L'association Jeunesse et Education Populaire de l'association par l'État

reconnait ainsi la valeur éducative et démocratique de son action.

Les EEF comptent actuellement 17 groupes locaux à travers toute la France et 750 adhérents.

Vincent Mirabella



CSV

Cette année encore, en fin de saison, un match parents/enfants suivi d'un apéritif a été organisé dans chaque catégorie. Le club sportif du Valromey se porte bien mais nous recherchons sans cesse des joueurs de tous niveaux, des entraîneurs (qualifiés ou non) et un /ou des arbitres.

A l'occasion de la vogue de Champagne le week-end du 30 août, un tournoi inter-associations aura lieu sur le stade. Restons dans cet esprit sportif et convivial pour fêter les 100 ans du CSV en 2022

Voyage en Allemagne



Le bus est parti du Stade de Champagne en Valromey le vendredi à 5h du matin. A son bord 8 parents, quatre entraîneurs et surtout 22 joueurs de 7 à 10 ans en route pour un tournoi international de football à Markt Schwaben à 20 kms de Munich.

Bien que motivés et combattants sportivement sur le terrain, nos deux équipes n'ont pas réussi à passer les poules lors des matchs du samedi. Mais l'engagement des joueurs, entraîneurs et parents supporters était toujours là le dimanche pour les matchs de classement, récompensés par des oeufs en chocolat trouvés sur leur oreiller en ce matin de vacances.

Nos équipes ont fini 12/12 pour les U9 et 10/12 et ont remporté le challenge du fair play pour les U11. Le temps, pluvieux et froid lors des matchs, a tourné à la neige lors des récompenses, mais nos joueurs ont gardé le sourire. Tout le monde est revenu puis mais heureux de ce week end.

Arnaud Devergne

**De nombreuses associations du territoire seront présentes
samedi 12 septembre lors du forum des associations.
Venez les rencontrer !**

La fête des écoles

Vendredi 29 mai a eu lieu le spectacle de fin d'année du groupe scolaire de Champagne à la Maison de Pays mise à disposition gratuitement par la Communauté de Communes.

Cette année, la manifestation s'est déroulée en deux temps :

l'école maternelle fit sa prestation de 19h à 20h et l'école élémentaire de 20h30 jusqu'à 22h45 environ afin de permettre une fréquentation plus aisée ainsi qu'une meilleure sécurité vu la foule nombreuse assistant au spectacle chaque fin d'année scolaire.

Le thème de cette année : les uns, les autres avec comme fil conducteur la paix, l'amour, l'amitié, la fraternité...

Des spectacles de magie, de cirque d'acrobates et humoristiques, de contes nous transportant dans différents continents accompagnés de danses exécutées par des enfants habillés de parures selon le pays visité ainsi que des reprises de chansons de Joan Baez, Pierre Perret, Laurent Voulzy et bien d'autres encore.

Un spectacle enchanteur vivement applaudi par les familles et amis où tout le monde a pu mesurer l'énorme travail accompli par les enfants aidés de leurs enseignants et du personnel encadrant.

Bravo à tous et à l'année prochaine!

L'équipe enseignante



TAP (Temps d'Accueil Périscolaire)

Le TAP a été mis en place dès le début de l'année scolaire 2014.

Le bilan est très positif par le nombre de fréquentation et la qualité des intervenants

(Country friends, Ain terlude, La Vie en Soi, Rythm and Jazz, Zoumba etc..).

De septembre à décembre 2014, les frais engendrés ont été exclusivement supportés par la commune de Champagne. Dès le mois de janvier, ceux-ci ont été calculés au prorata du nombre d'enfants de chaque commune fréquentant le groupe scolaire de Champagne afin d'effectuer une juste répartition des sommes incombant à chaque municipalité.

Les activités ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h40 à 16h40 à la maternelle et de 15h45 à 16h45 en primaire. Leur coût varie de 25 à 55 euros la séance. Certaines activités dépendent du PEL géré par le biais de la Communauté de Communes.

Le TAP a ainsi engendré la création d'un nouveau poste ainsi que des heures en plus pour le personnel communal afin d'assurer le ménage ainsi que la gestion du suivi des inscriptions TAP.

Un budget prévisionnel 2015-2016 a été établi basé sur un total de 165 enfants inscrits fréquentant l'école de Champagne. Le coût par semaine : 430 euros x 36 semaines d'école / an = 15480 euros.

Les charges personnel : 13523 euros.

Les fournitures : 400 euros.

Le coût par enfant et par an : 128,20 euros déduction faite du fonds d'amorçage de 50 euros /enfant.

Les frais incombant à la commune de Champagne pour une moyenne de 72 enfants fréquentant le TAP s'élève à 9230,40 euros.

Tout au long de l'année la commission scolaire regroupant enseignants, personnel communal, délégués parents d'élèves, élus de chaque commune concernée a été invitée à se voir régulièrement afin d'assurer la pérennité du TAP dans les meilleures conditions et permettre à chacun d'exprimer des avis et souhaits compatibles avec l'organisation ainsi que le contenu du TAP.

La reconduction de ces rencontres se poursuivra l'année scolaire 2015-2016.

Evelyne Serpol

Remise des dictionnaires

Chaque année depuis 2008, l'équipe municipale remet aux enfants de CM2 de l'école Louis Douillet un dictionnaire pour célébrer leur passage en 6^{ème}.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance symbolique et amicale où Le Maire, Monsieur Claude Juillet, a tenu à marquer cette étape importante, dans la vie de nos écoliers, en leur offrant le plus beau livre de la langue française : « c'est aussi un outil et un compagnon utile et fidèle pour les années à venir et quand vous serez dans la vie active ». Félicitations à nos chers écoliers, nous leur souhaitons succès, réussite et épanouissement au collège !

Delphine La Batie



Manifestations de juillet à décembre à Champagne

2 jeudis par mois Salle des fêtes de Champagne : Séances cinéma
Cinéma Rencontre : 04 79 87 74 40 - secretariat.cinerecontre@wanadoo.fr - www.cinebus.fr

Lundi 13 juillet Champagne en Valromey : Bal populaire, feu d'artifice, animations diverses
Organisé par le Comité des Fêtes de Champagne. Contact : Patrice Bejat : 04 79 87 07 21

Mardi 21 juillet Champagne en Valromey, Maison de Pays de 11h30 à 18h : Collecte de sang
Renseignements auprès de l'Amicale des Donneurs de Sang Nicole BRILLAT 04 79 87 05 74

Vendredi 24 juillet Champagne en Valromey, camping municipal : Cinéma voyageur organisé par le Bistrot du Valromey

Jeudi 20 août Champagne en Valromey, Maison de Pays : 60 ans des Gîtes de France
Après-midi projection de courts métrages en collaboration avec Cinéma Rencontre suivi de la projection des Vacances du petit Nicolas à 21h

Samedi 29 et dimanche 30 août Champagne en Valromey : Vogue annuelle avec manèges forains

Septembre Champagne en Valromey, bibliothèque : Opération « premières pages »
Rencontre familles, accueil des enfants nés ou adoptés en 2014 pour un spectacle adapté aux plus petits et remise d'un livre à chacun puis goûter partagé. Comptines et Crocus

12 septembre Champagne en Valromey, Maison de Pays : Forum des associations du Valromey de 10h à 17h avec animations et démonstrations

19 et 20 septembre Passin, salle polyvalente : Fête de la Saint Maurice
Vente de galettes au sucre, pizzas et tartes à l'oignon et noix cuites au four

Dimanche 20 Messe en l'église de Passin suivie d'un apéritif offert par le Comité d'Animation de Passin : 06 68 41 72 11 - ca.passin.secretariat@orange.fr

Vendredi 16 octobre Médiathèque du Valromey à 20h : Spectacle « La flûte dans tous ses états » par Clémentine Charlot
La découverte d'un instrument à travers un large éventail de peuples et de styles musicaux par une musicienne passionnée.
Effet de loiffant garanti !

Samedi 31 octobre Passin, salle polyvalente : Boudin à la chaudière et fricassée

Samedi 29 novembre Champagne en Valromey, Maison de Pays : Repas dansant Tarifflette
Sur réservation. Organisé par le Comité des Fêtes de Champagne.
Contact : Patrice Bejat : 04 79 87 07 21 - famille.bejat@gmail.com et le Club Valromey Cyclo

Samedi 5 décembre Passin, salle polyvalente : Concours de Balade au Gratin le
Organisé par le Comité d'Animation de Passin

Dimanche 13 décembre Champagne en Valromey, Maison de Pays : 20ème Marché de Noël

Office du Tourisme Valromey-Retord-Grand Colombier
04 79 87 51 04 - officedutourisme@valromeyretord.com - www.valromey-retord.fr

Ont participé à la rédaction du bulletin municipal : Claude Juillet, Jacques Tardy, Eveline Bondet, Vincent Mirabella, Arnaud Devergne, F. Rolland, F.G. Colonna, l'équipe enseignante, Evelyne Serpol, Delphine La Batie, Régine Tapin
Responsable de publication : Claude Juillet - Conception : Elisabeth Delaroue (Global Design) - Impression : Imprimerie Gaillard